



Évreux, le 23 avril 2019

Lettre Ouverte à Madame la Directrice Interrégionale

Madame la Directrice Interrégionale,

Vous avez choisi de venir visiter l'ALIP de Bernay ce 24/04/2019.

Les représentants du personnel, CGT Insertion et Probation, FO, SNEPAP ne peuvent malheureusement pas être présents à cette visite afin d'échanger avec vous sur ces problématiques, en raison d'un sous effectif de personnel ce 24/04,

Néanmoins nous tenions à vous faire part de nos inquiétudes quant à la situation très préoccupante des antennes de Bernay et d'Evreux.

S'agissant de l'ALIP de Bernay, l'antenne se compose actuellement de deux CPIP et d'un personnel administratif contractuel à temps partiel.

À cela s'ajoute un renfort de deux agents d'Evreux, qui assurent le suivi de PPSMJ dépendants du ressort de l'ALIP de Bernay au détriment de l'ALIP d'Evreux.

En 2007, **cette ALIP se composait de 4 CPIP**. Deux postes ont disparu suite à des départs en mutation en 2011 et n'ont jamais été repropasés depuis aux différentes CAP.

Aujourd'hui la situation à venir est plus que préoccupante, puisque l'un des agents de Bernay vient d'obtenir sa mutation suite à la CAP du 17 avril 2019, ce qui aura pour conséquence de n'avoir plus qu'un CPIP sur cette antenne.

Ce qui impliquera qu'un agent se trouve en position de travailleur isolé les jours où le personnel administratif contractuel n'est pas présent sur l'antenne.

Alors qu'il est régulièrement question des risques psychosociaux, qu'il s'agit pour les SPIP de mettre en œuvre les RPO, une antenne peut-elle fonctionner correctement avec uniquement un seul agent et un personnel contractuel, dont le contrat arrive à terme d'ici quelques mois ?

Comment assurer dans ces conditions de manière correcte le suivi des PPSMJ ?

Quelles conditions de sécurité pour les agents ?

C'est pourquoi les représentants du personnel demandent :

- **que les conditions du maintien de l'antenne de Bernay soient assurées. Les représentants du personnel ne laisseront pas asphyxier cette antenne jusqu'à une fermeture qui serait préjudiciable au territoire !**
- **que les postes qui ont disparu en 2011 ainsi que le poste de l'agent muté, soient proposés aux prochains sortants d'école ou à défaut pourvus rapidement par des contractuels.**
- **que le contrat de l'agent administratif soit également renouvelé et/ou que le poste soit proposé lors d'une prochaine CAP de juin.**

Cette solution permettrait que les agents d'Évreux, intervenant en renfort sur l'antenne de Bernay, puissent reprendre logiquement en charge les dossiers dépendant du ressort de l'antenne d'Évreux.

En effet la situation de l'ALIP d'EVREUX est également préoccupante.

En mars 2019, l'ALIP se composait d'un DPIP contractuel, de 20 CPIP dont 3 contractuels, d'un personnel administratif, d'un réserviste pénitentiaire et d'un service civique.

A ce jour, l'un des contrats a pris fin et n'a pas été renouvelé fin mars.

Un autre agent verra son contrat prendre fin au 30/06 et le dernier contrat prendra fin en septembre.

À cela s'ajoute, 1 agent en congé parental, 2 agents qui ont obtenu leur mutation à la dernière CAP, un agent partant en retraite fin juin.

Pour compenser tout cela, un **seul agent intégrera l'antenne d'Évreux en septembre**, puisque les deux postes ouverts n'ont pas été pourvus et un seul départ a été compensé.

Aussi s'il n'y a pas de renforts supplémentaires, l'ALIP d'Evreux se composera de 15 CPIP en septembre.

Et la charge de travail ne diminuera pas pour autant bien au contraire.

En outre l'un des postes d'adjoint administratif est toujours vacant et le second agent est actuellement en arrêt de travail.

L'Antenne fonctionne sur le plan administratif grâce au réserviste, au service civique ainsi qu'au renfort des agents du siège.

Enfin le contrat de notre DPIP arrive lui aussi à échéance en juin 2019.

Un service ne peut pas fonctionner en mode dégradé mais a besoin de stabilité, notamment à l'heure de la mise en œuvre des RPO.

La situation actuelle et les préoccupations à venir peuvent être source de stress et de fatigue pour l'ensemble des agents en poste tous corps confondus.

Aussi, comme pour l'ALIP de Bernay, les représentants du personnel demandent :

- **le renouvellement de l'ensemble des contrats (DPIP et CPIP), y compris celui de l'agent qui n'a pas été renouvelé fin mars car il sera immédiatement opérationnel (nous n'avons en effet pas le temps de former un nouvel agent autre que les élèves et stagiaires CPIP)**
- **que le poste de l'agent muté et non remplacé ainsi que les deux postes ouverts en CAP soient proposés à des sortants d'école**
- **que si le poste d'adjoint administratif vacant n'est pas pourvu lors de la prochaine CAP, qu'il soit possible de recruter un contractuel afin de soulager les agents du siège.**

A cette condition, uniquement l'ALIP pourra fonctionner correctement et continuer à mettre en œuvre les projets et programmes qui ont pour finalité une meilleure prise en charge de notre public pour prévenir la récidive.

Vous souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout échange, recevez, Madame la Directrice Interrégionale, nos sincères salutations

La CGT-IP

SNP-FO

SNEPAP-FSU

(Cette lettre sera rendue publique)